

## Des programmes pour aider les consommateurs à faible revenu.

### AIE

Le Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE) fournit une subvention unique pouvant atteindre les 500 \$ aux consommateurs d'électricité ou de gaz naturel qui accusent un retard pour le paiement de leur facture et qui risquent un débranchement des services. Une subvention unique allant jusqu'à 600 \$ est offerte si le foyer est chauffé à l'électricité.

### POAFE

Le programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) offre aux consommateurs à faible revenu un crédit mensuel allant de 35 \$ à 75 \$ pour réduire leur facture d'électricité.

## Qui est admissible au programme POAFE et quel soutien pouvez-vous recevoir?

**Niveau de revenu du ménage**  
(après impôt)

**Taille du ménage**  
(nombre de personnes vivant au domicile)

	1	2	3	4	5	6	7+
28 000 \$ ou moins	45 \$	45 \$	51 \$	57 \$	63 \$	75 \$	75 \$
28 001 \$ – 39 000 \$		40 \$	45 \$	51 \$	57 \$	63 \$	75 \$
39 001 \$ – 48 000 \$			35 \$	40 \$	45 \$	51 \$	57 \$
48 001 \$ – 52 000 \$					35 \$	40 \$	45 \$

Du soutien supplémentaire est disponible si votre maison est chauffée à l'électricité, si vous comptez sur certains dispositifs médicaux, ou si vous faites partie d'une communauté autochtone.